



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0760 du 23/12/2016

Arrêté du 12 décembre 2016

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 01/01/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA
HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie et des Finances

ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale
sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe
au titre du 1^{er} semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit, est affectée sur un emploi de niveau hors classe et nommée inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Affectation	Ancienne situation		Nouvelle situation	
				Grade	Date de prise de rang	Grade	Date de prise de rang
				Date d'effet	Date d'effet		
ISABELLE	PERIN	855318	EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DE L'UNIVERSITE DE CLERMONT AUVERGNE AGENT COMPTABLE	IDIV CN 4	01/11/2016	IDIV HC 2	01/11/2016
				01/11/2016	01/01/2017		

Article 2 : le présent arrêté prendra effet à la date mentionnée à l'article premier et sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 12/12/2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Bruno Parent
ISSN 2268-0756